



## Délibération n°2023-55

Date de la convocation : 22 03 2023

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	37
- dont « pour » :	37
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

### **Objet : Etude d'impact environnementale de la carrière Etex – Carresse Cassaber – délibération de principe**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Oeyregave, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

**Étaient présents :** Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSEY, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, François CLAUDE, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Henri LALANNE

**Suppléants :** Luc DE MONSABERT

**Étaient excusés :** Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Thierry CALOONE, Marie Josée SIBERCHICOT, Marie-Françoise LABORDE, Guy BAUBION BROYE

**Procurations :** Rachel DURQUETY à Didier MOUSTIE, Jean-François LATASTE à Dominique DUPUY, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS à François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY à Liliane MARBOEUF, Stéphane BELLANGER à Valérie BRETHOUS, Sophie ROBERT à Roger LARRODE, Annie LAGELOUZE à Henri LALANNE

**Absents :** Patrick VILHEM, Thierry LE PICHON, Régine TASTET

**Secrétaire de séance :** Julien PEDELUCQ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les Statuts de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans,  
Vu l'Arrêté Préfectoral n°06/IC/270 du 18/07/2006 jusqu'au 8 décembre 2023 relatif aux activités d'extraction de matériaux et de stockage des stériles  
Considérant la demande d'autorisation environnementale unique relative au renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière  
Considérant l'enquête publique de l'étude d'impact environnemental d'extension de la carrière du 06 mars au 13 avril 2023

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- Autorise Monsieur le Président à émettre un avis conjoint avec la Mairie de Sorde de l'Abbaye
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Jean Marc LESCOUTE

